

Ateliers vacances d'été 2025 – 1P-8P ***30 juin au 18 juillet / 4 au 8 août***

Les enfants sont encadrés par le personnel de toutes les structures du réseau. Le lieu sera défini selon le nombre d'enfants inscrits. Les parents peuvent déposer leur-s enfant-s entre 7h et 9h ou à 11h30 et le-s récupérer entre 13h30 et 14h et entre 17h30 et 18h15 pour permettre un bon déroulement de la journée.

Coupon d'inscription à retourner au plus tard **le vendredi 16 mai 2025** à :
AJERE – Avenue des Uttins 1 – 1180 Rolle ou par courriel à admin@enjeu.ch

Nom & Prénom de l'enfant : Né(e) le :

Degré scolaire actuel : Particularités :

Santé – Allergies – Intolérances alimentaires :
(selon formulaire Eldora rempli)

Placé(e) habituellement à : La Barcarolle L'Arc-en-ciel Bande'Rolle Les Vents d'Anges
 La Petite Poste Bellefontaine Le Cygne La grande échelle Le Prieuré
 Accueillante en milieu familial Autre

Fréquentation de votre enfant à remplir en page 2

Tout désistement ou modification après la date du courrier de confirmation sera pleinement facturé et un montant forfaitaire de CHF 50.- sera ajouté pour les frais administratifs et pour permettre à la structure de faire face à ses dépenses (sauf cas exceptionnel majeur : maladie et accident sur présentation d'un certificat médical).

Lieu & date : Signature :

Suite en page 2

Ateliers vacances d'été 2025

Nom et prénom de l'enfant :

	07h00 – 14h00	11h30 – 18h30	07h00 – 18h30
Lundi 30 juin			
Mardi 1 ^{er} juillet			
Mercredi 2 juillet			
Jeudi 3 juillet (sortie/jour complet)			
Vendredi 4 juillet			
Lundi 7 juillet			
Mardi 8 juillet			
Mercredi 9 juillet			
Jeudi 10 juillet (sortie/jour complet)			
Vendredi 11 juillet			
Lundi 14 juillet			
Mardi 15 juillet			
Mercredi 16 juillet			
Jeudi 17 juillet (sortie/jour complet)			
Vendredi 18 juillet jusqu'à 12h30 (y.c. repas)		Structures fermées pour nettoyages avant les relâches estivales	

	07h00 – 14h00	11h30 – 18h30	07h00 – 18h30
Lundi 4 août			
Mardi 5 août			
Mercredi 6 août			
Jeudi 7 août			
Vendredi 8 août			

La dernière semaine de vacances d'été est considérée comme période d'intégration, veuillez contacter votre UAPE pour plus de renseignements.